

Compte-rendu du Conseil d'UFR

Des Sciences de Santé

Jeudi 12 décembre 2024

Présents : Florence BOUYER, Anaïs CARNET, Amandine CHIRADE, Vanessa COTTET, Laurence DUVILLARD, Agnès JACQUIN-PIQUES, David ERIMUND, Thomas FUTAUULLY, Marc GARRETA, Caroline HOUTMANN, Éric LESNIEWSKA, Marc MAYNADIÉ, Alexandre MELOUX, Franck MENETRIER, Lucie PORTERET, Angela STRATAN, Luc THOMAS, Christine TOURNAY, Catherine VERGELY, Maéva WENDREMAIRE.

Via teams : Philippe FAGNONI, Marjolaine GEORGES, Marie-Catherine MORGANT, Alexia ROULAND.

Procuration : /

Excusés : Victorin AHOSSI, Véronique BERTAUX-CHARVOLIN, David GUILLER, Cyprien GUILLOT, Philippe GUERIT, Jean-Marie HEYDEL, Davy LAROCHE, Pablo ORTEGA-DEBALLON, Maxime SAMSON.

Absents : Mouncef ANLI MAHADI, Guillaume BELTRAMO, Justin BERNARD, Anne-Lucie BOULANGER, Capucine CRETINON, Lucas CHOCARD, Léonard DE ALMEIDA-GIROD, Hervé DEVILLIERS, Valentin DERANGERE, Ioan FUMEY, Leelou JALOCKA, Anais JURA, Anaïs GOUTERON, Marie-Pierre GUENFOUDI, Gautier HUREAU, Didier HONNART, Yamina KROUK, Céline LAURENT, Laurine MARTEL, Katia MAZALOVIC, Thomas MOUILLOT, Thierry MOULIN, Maxence ROUILLAT, Françoise TENENBAUM, Claire TINEL, Narcisse ZWETYENGA.

Rappel de l'Ordre du jour

- I- **Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR** du 25.11.2024
- II- **Informations générales – Textes**
- III- **Finances**
- IV- **Scolarité** :
 - **Odontologie** : Validation du compte-rendu du Comité pédagogique du 03.12.2024
 - **Médecine** : Validation du compte-rendu du Conseil pédagogique du 05.12.2024
- V- **Points divers** :
 - La conférence des Doyens de Médecine quitte le réseau social X (ex-twitter)
- VI- **Questions des étudiants**
- VII- **Questions diverses**

La séance en présentiel en salle R01 et en visioconférence par Teams est ouverte à 17 h00 par le Professeur Maynadié, Doyen de l'UFR Santé.

Il remercie la présence de l'ensemble des membres pour ce dernier conseil UFR de l'année 2024 et annonce aux membres du conseil le décès de Dr Vincent BOGGIO le 04 décembre 2024, qui était maître de conférences.

Une célébration religieuse a eu lieu à l'église de l'Assomption le 10 décembre à laquelle de nombreuses personnes ont entouré son épouse, ses 7 enfants et 17 petits-enfants.

Le Dr Vincent BOGGIO est arrivé à Dijon en 1975 où il a fait toute sa carrière d'enseignant-chercheur et de praticien hospitalier. Il était une figure marquante et reconnue de l'école de Physiologie de Dijon par son investissement dans le domaine de la nutrition en pédiatrie. C'était un praticien reconnu dans le domaine de la santé. Il avait également un engagement spirituel majeur au sein de l'Eglise Catholique dont il était Diacre.

Le Pr Maynadié propose à l'ensemble du conseil UFR une minute de silence en hommage au Dr Vincent BOGGIO.

I. Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 25.11.2024

Suite à l'envoi de la nouvelle version du compte-rendu du Conseil UFR du 25.11.2024, Mme Bouyer demande une correction de la phrase qui a été notée dans le compte-rendu car elle ne prend pas correctement en compte les aspects qu'elle a évoqués. Elle propose une correction :

"Mme Florence BOUYER prend la parole pour faire part de la dégradation des conditions de travail et des relations de la scolarité pharmacie avec leurs responsables.

Le Pr Maynadié répond que cette situation sera analysée et qu'une solution sera recherchée."

Mr Fagnoni souligne que depuis le début de l'année universitaire une bonne relation s'est installée entre le bureau de la scolarité et les enseignants.

Mr Maynadié demande à Mme Bouyer de lui transmettre sa proposition par mail afin de l'étudier

II. Informations générales / textes officiels

➤ Informations générales :

Présentation des nouveaux représentants d'étudiants élus lors des élections aux conseils des composantes les 03 et 04/12/2024 :

	Nom / Prénom	Année d'étude
Collège étudiants médecine (8)	ROUILLAT Maxence (Titulaire)	1ère DES de Médecine Générale
	FUMEY Loan (Titulaire)	DFGSM 2
	FUTAULLY Thomas (Titulaire)	DFASM 1

	MARTEL Laurine (Titulaire)	DFGSM 3
	CHOCARD Lucas (Suppléant)	DFASM 3
	PORTERET Lucie (Suppléante)	DFASM 2
	ANLI MAHADI Mouncef (suppléant)	DFGSM 3
	JALOCKA Leelou (Suppléante)	DFASM 1
Collège étudiants Pharmacie (4)	JURA Anaïs (Titulaire)	PH2
	BERNARD Justin (Titulaire)	PH4
	CRETINON Capucine (Suppléante)	PH2
	HUREAU Gauthier (Suppléant)	PH4
Collège étudiant Odontologie (2)	PESTANA Andréa (Titulaire)	DFGSO2 (2ème année)
	DE ALMEIDA GIROD Léonard (Suppléant)	DFASO1 (4ème année).
Collège étudiant IFMK (2)	MARCHAL Arthur (Titulaire)	
	ZETOUTOU Eva (Suppléante)	
Collège étudiant IFSI (2)	M. MERAND Julian (Titulaire)	
	Mme FLAMAND Manon (Suppléante)	

Le scrutin s'était déroulé les 03 et 04/12/2024.

➤ **Lecture des décrets, arrêtés, circulaires :**

1/Arrêté du 10 octobre 2024 portant nomination du président de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé NOR : MSAH2427681A

Le professeur Pierre CLAVELOU, directeur de l'unité de formation et de recherche de médecine et des professions paramédicales de l'université Clermont Auvergne, est nommé, pour une durée de trois ans, président de

l'Observatoire national de la démographie des professions de santé, en remplacement du professeur Emmanuel TOUZÉ, démissionnaire.

Publié au JO.

2/Circulaire du 25 octobre 2024 relative à l'inscription des médecins du GOLFE en DES

Liste des médecins du Golfe souhaitant bénéficier d'une inscription dérogatoire en DES en novembre 2024 (sous réserve de présentation aux universités d'une copie d'une attestation de réussite du niveau 82 en langue française) :

DIJON : **BASMA MOGHARBAL, Chirurgie viscérale et digestive**

Publié par : Ministère de l'Europe et des affaires étrangères/DGSIP

3/Arrêté du 29 novembre 2024 portant nomination au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé NOR : MSAH2430738A

Mme Monique RICOMES est nommée présidente du Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé.

M. Jean-Olivier ARNAUD est nommé président suppléant du Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé.

Sont élus pour siéger au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé, en qualité de représentants des organisations syndicales dans les collèges statutaires :

Au titre du collège statutaire des personnels mentionnés au 1o de l'article 1er du décret no 2021-1645 du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaire (collège no 1)

Titulaires

- **Au titre de la liste commune CMH, INPH, SNAM-HP :**
Pr Myriam EDJLALI. Pr Guillaume CAPTIER. Pr Pascal LE CORRE.
- **Au titre de la liste commune AH, CPH, AMUF, SYNCASS-CFDT :**
Pr Jean SIBILIA. Dr Cyrille BLONDET.

Suppléants

- **Au titre de la liste commune CMH, INPH, SNAM-HP :**
Pr Sadek BELOUCIF. Dr Anne-Laurence LE FAOU. Pr Olivier BOYER. Pr Johan PALLUD. Pr Jean-Nicolas CORNU.
Pr Amandine GAGNEUX.
- **Au titre de la liste commune AH, CPH, AMUF, SYNCASS-CFDT :**
Pr Henri DUBOC. Pr Karine NOUETTE-GAULAIN. Pr Julie CONTENTI. Pr Antoine DUPUIS.

Au titre du collège statutaire des personnels mentionnés au 1o de l'article L. 6152-1 (collège no 2)

Titulaires

- **Au titre de la liste commune AH, CPH, AMUF, SYNCASS-CFDT :**
Dr Jean-François CIBIEN Dr Marie-José CORTÈS. Dr Yves RÉBUFAT.
- **Au titre de la liste commune CMH, INPH, SNAM-HP :**
Dr Marie-Aude LEGUERRIER. Dr Stéphane BOURCET.

Suppléants

- **Au titre de la liste commune AH, CPH, AMUF, SYNCASS-CFDT :**
Dr Anne GEFFROY-WERNET. Dr Éric BRANGER. Dr Raphaël BÉRENGER. Dr Anne GERVAIS. Dr Hubert PARMENTIER. Dr Anne DAVID-BRÉARD.
- **Au titre de la liste commune CMH, INPH, SNAM-HP :**
Dr Stéphane DAVID. Dr Eric OZIOL. Dr Nicolas COSTE. Dr Marie-Christine KAYAL-BECQ.

Au titre du collège statutaire des personnels mentionnés aux 2o et 3o de l'article 1er du décret du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires et aux 2o , 3o et 4o de l'article L. 6152-1 (collège no 3)

Titulaires

- **Au titre de la liste déposée par le syndicat Jeunes Médecins :**
Dr Alexandra DE SOUSA DANTAS. Dr Azouaou AIT HAMOU.
- **Au titre de la liste commune CMH, INPH, SNAM-HP :**
Dr Rémy COUDERC. Dr Maud CHABAUD.
- **Au titre de la liste commune AH, CPH, AMUF, SYNCASS-CFDT :**
Dr. Arnaud CHICHE.

Suppléants

Au titre de la liste déposée par le syndicat Jeunes Médecins :
Dr Nawale HADOUIRI. Dr Fanja VERGEADE. Dr Eric HOUNHOU-GAN. Dr Abdelhalim BENSAIDI.

Au titre de la liste commune CMH, INPH, SNAM-HP :
Dr Claire JAFFRE-BERGERON. Pr Frank BOUDGHENE-STAMBOULI. Dr Jean-Pascal DEVAILLY. Dr Mohamed Salah BEN AMMAR.

Au titre de la liste commune AH, CPH, AMUF SYNCASS-CFDT :
Dr Farid SLIMANI. Dr Evariste DELANDE.

Sont désignés pour siéger au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé en qualité de représentants des établissements mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique :

Titulaires

Mme Zaynab RIET. Mme Armelle DREXLER. Pr Patrice TAOUREL. Pr Marc MAYNADIE. M. Francis SAINT HUBERT. Dr Thierry GODEAU. Dr Christophe SCHMITT.

Suppléants

M. Emmanuel RAISON. Dr Béatrice AUBRIOT. Dr Isabelle BEREDER. Dr. Armelle COURTOIS. Mme Aurélie CHANNET. Pr Djillali ANNANE. Mme Hélène GENDREAU. Pr Pascale GUIRAUD. M. Rodolphe SOULIÉ. M. Maxime MORIN. Dr Nathalie SALOMÉ. Dr David PINEY. Mme Anne-Lucie BOULANGER. Dr Bertrand DEBAEN. M. François CREMIEUX.

Sont désignés pour siéger au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé en qualité de représentants des ministres compétents :

- le directeur général de l’offre de soins ou son représentant ;
- le directeur général de la cohésion sociale ou son représentant ;
- le ministre de l’enseignement supérieur et de la recherche ou son représentant.

Publié au JO.

4/Décret no 2024-1153 du 4 décembre 2024 relatif à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques et modifiant le code rural et de la pêche maritime NOR : ESRR2407636D

Publics concernés : établissements utilisateurs d’animaux à des fins scientifiques.

Objet : protection des animaux utilisés à des fins scientifiques.

Entrée en vigueur : le décret entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : conformément à la directive européenne sur la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques, le décret introduit la possibilité, par dérogation sur justification scientifique, d’inclure des primates de première génération élevés à des fins scientifiques dans des procédures expérimentales. Il ajoute, par ailleurs, une mesure organisationnelle concernant la présence en séance des membres des instances consultatives dédiées à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques.

Références : le décret ainsi que les dispositions du code rural et de la pêche maritime qu’il modifie, dans leur rédaction issue de cette modification, peuvent être consultés sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

5/Décret no 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l’Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts NOR : ESRS2426598D

Publics concernés : usagers et personnels de l’Université Bourgogne Europe et de ses établissements-composantes.

Objet : création d’un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental dénommé « Université Bourgogne Europe » et approbation de ses statuts.

Entrée en vigueur : l’Université Bourgogne Europe se substituera à l’Université de Dijon à compter du 1er janvier 2025. Les dispositions transitoires nécessaires à la mise en place des organes de gouvernance du nouvel établissement entrent en vigueur le lendemain de la publication du présent décret.

Notice : le décret crée un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimentant de nouveaux modes d’organisation et de fonctionnement, dénommé « Université Bourgogne Europe » et il approuve ses statuts. Dans les conditions précisées par ses statuts, l’Université Bourgogne Europe, qui succède à l’Université de Dijon, regroupe, en tant qu’établissements-composantes conservant leur personnalité morale, **L’Ecole nationale supérieure d’art de Dijon (ENSA Dijon) et l’Ecole supérieure de musique Bourgogne-Franche-Comté (ESM).**

Références : le décret et la partie réglementaire du code de l’éducation qu’il modifie, dans sa rédaction résultant de cette modification, peuvent être consultés sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

III. FINANCES

Points inscrits à l'ordre du jour pour vote du Conseil :

1. **Convention de partenariat** : le CHU Dijon Bourgogne (CHU), représenté par le Directeur Général, et l'Université de Bourgogne (uB) représenté par son Président, établissent un partenariat pour organiser et délivrer les années de formation pour obtenir le diplôme d'orthoptiste. La région Bourgogne Franche-Comté prend en charge le financement du poste de MAST/ PAST à hauteur de 30 406 € maximum. **Le coût est estimé à 31 215,47 €.**

2. Financement de la part universitaire des Chefs de Clinique Assistants (CCA) territoriaux : l'ARS et la Région financent la part universitaire des postes de CCA (environ 25000 €/an), le déficit de la part soins (c'est-à-dire la différence entre le coût du poste et les recettes T2A) étant intégralement supporté par les établissements le cas échéant. L'ARS apporte sur le FIR 2024 son soutien financier pour 4 postes, détaillés comme suit :
 - 2 ans de part universitaire pour le poste interrégional de Mme Bernard Alix - CHU Dijon/ CH Langres (01/12/2023 -> 30/11/2025)
 - 2 ans pour le poste de Mme GEBER Célia CHU Dijon/ HCB (01/11/2023 -> 31/10/2025)
 - 1 an pour Mme Leostic CHU Dijon/ CH Chalons (01/11/2024 -> 31/10/2025) , le financement de la deuxième année émergera sur l'année 2025
 - 1 an pour M Maldiney CHU Dijon/ CH Chalons (01/11/2024 -> 31/10/2025) , le financement de la deuxième année émergera sur l'année 2025. **La recette attendue est de 147 344,40 €.**

3. Subventions :

Diab'olo Run	Subvention	500,00 €
ANDCS - Association Nationale des Doubles Coursus en Santé	Subvention	500,00 €

4. Tarifs

DESIGNATION	TARIFS 2025
REPROGRAPHIE	
Reprographie : photocopies libre-services - carte 1000 unités A4	30,0000
Reprographie : photocopies libre-services - A4 recto - la feuille	0,0300
Reprographie : photocopies libre-services - A4 recto/verso - la feuille	0,0600
Reprographie : photocopies libre-services -A3 recto - la feuille	0,0600
Reprographie : photocopies libre-services -A3 recto /verso - la feuille	0,1200
Reprographie : travaux de reprographie - Photocopies associations étudiantes - laboratoires et services - A4 recto - la feuille	0,0250
Reprographie : travaux de reprographie - Photocopies associations étudiantes - laboratoires et services - A4 recto/verso - la feuille	0,0350
Reprographie : travaux de reprographie - Photocopies associations étudiantes - laboratoires et services - A3 recto - la feuille	0,0500
Reprographie : travaux de reprographie - Photocopies associations étudiantes - laboratoires et services - A3 recto/verso - la feuille	0,0700

Reprographie : travaux de reprographie - Photocopies associations étudiantes - laboratoires et services en couleur - A4 recto - la feuille	0,2000
Reprographie : travaux de reprographie - Photocopies associations étudiantes - laboratoires et services - couleur - A4 recto/verso - la feuille	0,4000
Reprographie : travaux de reprographie - Photocopies associations étudiantes - laboratoires et services - couleur - A3 recto - la feuille	0,4000
Reprographie : travaux de reprographie - Photocopies associations étudiantes - laboratoires et services - couleur - A3 recto/verso - la feuille	0,8000
Reprographie : Reliures - spirales - la reliure	0,1800
Reprographie : Reliures - thermocollante - la reliure	1,1000
Reprographie : plastification A4	0,4500
Reprographie : plastification A3	0,9000
Reprographie : couverture cartonnée - non imprimée - 160/180g - A4	0,0200
Reprographie : couverture cartonnée - non imprimée - 160/180g - A3	0,0400
Reprographie : couverture cartonnée - imprimée - 160/180g - A4	0,0500
Reprographie : couverture cartonnée - imprimée - 160/180g - A3	0,1000
Reprographie : couverture cartonnée - imprimée couleur - 160/180g - A4	0,2200
Reprographie : fournitures - feuille papier blanc - 80 g A4 - la feuille	0,0100
Reprographie : fournitures - feuille papier blanc - 80 g A3 - la feuille	0,0200
Reprographie : fournitures - feuille papier blanc - 120 g A4 - la feuille	0,0200
Reprographie : fournitures - feuille papier blanc - 120 g A3 - la feuille	0,0400
Reprographie : fournitures - feuille papier blanc - 160 g A4 - la feuille	0,0300
Reprographie : fournitures - feuille papier blanc - 160 g A3- la feuille	0,0600
Reprographie : fournitures - feuille transparente A4	0,1000
Reprographie : fournitures - feuille papier couleur - 80g A4	0,0150
Reprographie : fournitures - feuille papier couleur - 80g A3	0,0300
Reprographie : fournitures - feuille papier couleur - 160g A4	0,0400
Reprographie : fournitures - feuille papier couleur - 160g A3	0,0800
LOCATION	
Salle modulable / la demi journée - Totalité	570,0000
Salle modulable / la demi journée - Partie	285,0000
Hall / la demi journée - Totalité	345,0000
Hall / la demi journée - Partie	210,0000
Hall / la demi journée - Pour collation/cocktail	125,0000
Hall / la demi journée - Pour pause café	40,0000
Galerie "Rose" / la demi journée	125,0000
Amphithéâtres / la demi journée - Bataillon	285,0000
Amphithéâtres / la demi journée - Courtois	195,0000
Amphithéâtres / la demi journée - Martin	195,0000
Amphithéâtres / la demi journée - Masson	195,0000
Grandes Salles / la demi journée - R17	80,0000
Grandes Salles / la demi journée - R14	80,0000
Grandes Salles / la demi journée - R46	80,0000
Grandes Salles / la demi journée - 019	80,0000

Grandes Salles / la demi journée - 021	80,0000
Grandes Salles / la demi journée - R09	80,0000
Moyennes Salles / la demi journée - R16	50,0000
Moyennes Salles / la demi journée -009	50,0000
Moyennes Salles / la demi journée -221	50,0000
Moyennes Salles / la demi journée -223	50,0000
Moyennes Salles / la demi journée -225	50,0000
Moyennes Salles / la demi journée -R08	50,0000
Petites Salles / la demi journée - 010A	40,0000
Petites Salles / la demi journée - R07	40,0000
Petites Salles / la demi journée - 227	40,0000
Petites Salles / la demi journée - 363	40,0000
Petites Salles / la demi journée - 031C	40,0000
Petites Salles / la demi journée - R49	40,0000
Petites Salles / la demi journée - R10	40,0000
Bâtiment B2 le demi journée - 101	40,0000
Bâtiment B2 le demi journée - 103	40,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 104	40,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 105	40,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 207	40,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 113	50,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 114	50,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 201	50,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 306	50,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 311	50,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 312	50,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 202	80,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 208	80,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 310	80,0000
Bâtiment B2/ la demi journée - 206	100,0000
Salles de réunion / la demi journée - R01	50,0000
Salles de réunion / la demi journée - R47	50,0000
Salles de réunion - B2 / la demi journée - 204	40,0000
Salles dissection anatomie / la demi journée - 023/024	150,0000
Salles informatiques / l'heure- 148	50,0000
Salles informatiques / l'heure- 151	50,0000
Salles informatiques - B2 / l'heure- 308	50,0000
Locaux de réception - repas- selon nombre de personnes - R07/R08 et R09 - jusqu'à 50 personnes	210,0000
Locaux de réception - repas- selon nombre de personnes - R07/R08 et R09 - de 51 à 100 personnes	415,0000
Locaux de réception - repas- selon nombre de personnes - R07/R08 et R09 - de 101 à 150 personnes	550,0000
Locaux de réception - repas- selon nombre de personnes - R07/R08 et R09 - plus de 150 personnes	690,0000
Prestations accessoires - Réfrigérateur/micro-ondes	15,0000
Vidéoprojecteur	5,5000
Visioconférence	50,0000

Forfait ménage	20,0000
Présence veilleur - les 30 mn	15,0000
PLATEFORME DE LIPIDOMIE	
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Mises au point techniques - Ref LAP-01 l'unité	12,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Broyages (tissus) Réf LA-02 l'unité	4,6000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Hydrolise+Extraction+Evaporation - Ref LAP 03 l'unité	1,8000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - SPE (extraction en phase solide) - Ref LAP-04 l'unité	4,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Dérivation - Ref LAP-05 l'unité	4,5000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Standardisation (externe, interne) - Ref LAP-06 l'unité	1,2000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Consommables (verrerie, plastiques, pipettes) - Ref LAP-07 l'unité	2,3000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Fluides (solvants, gaz) -Ref LAP-08 l'unité	1,8000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Temps machine (base 15 mn) - Ref LAP-09 l'unité	1,6000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Frais de maintenance - Ref LAP-10 l'unité	3,6000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - frais spécifique (pièces colonnes) -Ref LAP-11 l'unité	30,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Traitement des données (base 1h) -Ref LAP12 l'unité	45,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif A/B - Laboratoires intra UB - crédits UB/EPST - Courbe de calibration -Réf LAP-13	12,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC - Mises au ppoint techniques - Ref LAP01 l'unité	12,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC - Broyage (tissus) - Ref LAP 02 l'unité	4,6000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC - Hydrolyse+Extraction+Evaporation - Ref LAP 03 l'unité	1,8000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC - SPE (extraction en phase solide) - Ref LAP-04 l'unité	4,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC - Dérivations - Ref LAP-05 l'unité	4,5000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC - Standardisations (externe, interne) - Ref LAP-06 l'unité	1,2000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC - Consommables (verrerie, plastiques, pipettes - Ref LAP-07 l'unité	2,3000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC -Fluides (solvants, gaz) - Ref LAP-08 l'unité	1,8000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC - Traitement des données (base 1h) Ref LAP-12 l'unité	45,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC - Frais spécifiques (pièces, colonnes,...) - Ref LAP-11 l'unité	30,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif LipSTIC - Courbe de calibration (base 1 h) - Ref LAP-13 l'unité	12,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Mises au point techniques - Ref LAP-01 l'unité	12,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Broyage (tissus) - Ref LAP-02 l'unité	4,6000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Hydrolise+Extraction+Evaporation - Ref LAP-03 l'unité	1,8000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - SPE (extraction en phase solide) - Ref LAP-04 l'unité	4,0000

Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Dérivation - Ref LAP-05 l'unité	4,5000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Standardisation (externe, interne) - Ref LAP-06 l'unité	1,2000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Consommables (verrerie, plastique, pipettes) - Ref LAP-07 l'unité	2,3000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Fluides (solvants, gaz) - Ref LAP-08 l'unité	1,8000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Temps machine base (15 mn)- Ref LAP-09 l'unité	3,5000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB -Frais de maintenance - Ref LAP-10 l'unité	8,2000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Frais spécifiques (pièces colonnes) - Ref LAP-11 l'unité	30,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Traitement des données (base 1h) - Ref LAP-12 l'unité	45,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif C- Laboratoires EPST- hors UB - Courbe de calibration-Ref LAP 13 l'unité	30,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D-Etablissement privé - Mises au point techniques - Ref LAP-01 l'unité	51,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D-Etablissement privé - Broyage (tissus) - Ref LAP-02 l'unité	17,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D-Etablissement privé - Hydrolise + Extraction + Evaporation- Ref LAP-03 l'unité	19,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D-Etablissement privé - SPE (extraction en phase solide) - Ref LAP-04 l'unité	19,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D- Etablissement privé - Dérivation - Ref LAP-05 l'unité	15,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D- Etablissement privé - Standardisation (externe, interne) - Ref LAP-06 l'unité	6,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D- Etablissement privé - Consommables (verrerie, pastiques, pipettes) -Ref LAP-07 l'unité	7,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D- Etablissement privé - Fluides (solvants, gaz) - Ref LAP-08 l'unité	11,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D- Etablissement privé - Temps machine (base 15mn) - Ref LAP-09 l'unité	18,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D- Etablissement privé - Frais de maintenance - Ref LAP-10 l'unité	18,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D- Etablissement privé - Frais spécifiques (pièces colonnes) -Ref LAP-11 l'unité	40,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D- Etablissement privé - Traitement des données (base 1h) -Ref LAP-12 l'unité	100,0000
Plateforme de Lipidomie - tarif D- Etablissement privé - Courbe de calibration - Ref LAP 13 l'unité	100,0000
CYTOMETRIE	
Cytométrie - Tarif académique U1231 et UBFC- LSRII l'heure	52,0000
Cytométrie - Tarif académique U1231 et UBFC - Cytométrie Spectrale AURORA	52,0000
Cytométrie - Tarif académique U1231et UBFC - FORTESSA l'heure	52,0000
Cytométrie - Tarif académique U1231 - BIOPLEX / multiplex : coût plaque	120,0000
Cytométrie - Tarif académique U1231 - trieur de pailleuse MELODY l'heure/ tri en autonomie	43,0000
Cytométrie - Tarif académique U1231 - Auto-Macs Pro/ la séparation	27,0000
Cytométrie - Tarif académique U1231 - TRIEUR ARIA III l'heure/ tri par la plateforme	66,0000
Cytométrie -Tarif académique U1231- Logiciel FLOWJO - année	330,0000
Cytométrie - Formation à la Cytométrie général pour l'Ecole Doctorale - 16 h / par étudiant	250,0000
Cytométrie - Tarif académique externe U1231 - LSRII l'heure	58,0000
Cytométrie - Tarif académique externe U1231 - FORTESSA l'heure	58,0000

Cytométrie - Tarif académique externe U1231 - BIOPLEX/multiplex : coût plaque	152,0000
Cytométrie - Tarif académique externe U1231 - Cytométrie Spectrale AURORA	58,0000
Cytométrie - Secteur privé - Forfait formation complète sur deux jours - par personne sur deux jours	1221,0000
Cytométrie - Secteur privé - BIOPLEX - réalisation plateforme - 1 plaque	248,0000
Cytométrie - Secteur privé - AUTOMACS PRO l'expérience	68,0000
Cytométrie -Secteur privé - TRIEUR ARIA III l'heure	138,0000
Cytométrie - Secteur privé - TRIEUR MELODY l'heure	187,0000
Cytométrie - Secteur privé - LSRII l'heure	129,0000
Cytométrie - Privé - Spectral Aurora	167,0000
Cytométrie - Secteur privé -FORTESSA HTS	167,0000
Cytométrie - Tarif académique externe U1231 - Trieur ARIA III - Tri effectué par la plateforme - l'heure	72,0000
Cytométrie - Tarif académique externe U1231 - Trieur de paille MELODY l'heure/ Pris en charge par la plateforme	55,0000
Cytométrie - Tarif académique externe U1231 - Auto-Macs PRO / la séparation	33,0000
Cytométrie - Tarif académique externe U1231 - Licence Flowjo l'année	335,0000
CELLIMAP	
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : décalcification- par jour / l'échantillon	1,9000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : inclusion en paraffine/ l'échantillon	2,5000
CELLiMAP - Tarifs secteur académiques - Histologie : inclusion en OCT / l'échantillon	2,2000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : coupe / la lame	1,3000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : coloration groupe 1(HE, ORO,RS,MGG,BT,NS,BA_Hx, PAS, TaUn,BA/PAS, RYS, ORC, TGO) / la lame	1,8000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : coloration groupe 2(TM, Gram, VVG,BA_RN, PERLS,TM&V, VKO) / la lame	2,8000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : coloration groupe 3 (G&S) / la lame	6,4000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique- Histologie : contre - coloration Hématoxyline ou Dapi + montage	0,7000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique- Histologie : contre - coloration RN + montage	1,6000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : immuno-marquage (hors coût anticorps primaire) - Immuno-marquage simple	8,9000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : immuno-marquage (hors coût anticorps primaire) - Immuno-marquage double	9,7000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : immuno-marquage (hors coût anticorps primaire) - Immuno-marquage triple	10,5000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : immuno-marquage (hors coût anticorps primaire) - Immuno-marquage quadruple	11,3000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : marquages divers - hors marqueur d'intérêt/coupe	7,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : déparaffinage manuel /la lame	0,5000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : déparaffinage en automate (panier de 1 à 30 lames) / le panier	6,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur démasquage - Histologie : démasquage (cuve de 1 à 12 lames)/la cuve	1,3000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Histologie : révélation IHC manuelle /la lame	1,3000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : lames Superfrost Plus /la boîte	20,1000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : boîte de lamelles 24*50 /la boîte	8,7000

CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : flacon d'enrobage : OCT (4 oz) /le flacon	6,7000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : formol tamponné 4% / le litre	2,2000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : pot étiqueté : formol tamponné 4%/ le pot	1,1000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : distributeur C35 (20 lames) / le distributeur	53,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : distributeur S35 (50 lames) / le distributeur	151,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : feutre noir KP Marker/le stylo	2,8000
CELLiMAP - Tarsecteur académique - Divers : crayon hydrophobe/le stylo	49,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : boîte de rangement de lames consignée/ la boîte	6,7000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : boîte de rangement de lames retour consigne/ la boîte	-6,7000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : anticorps secondaire-couplé /10ul	4,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : kit Impress anti-rabbit/ml	14,3000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique- Divers : Kit Impress anti-rat/ml	30,2000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : BSA / le gramme	1,2300
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers :Hématoxyline/100 ml	5,6000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : milieu de montage pour fluorescence / ml	6,3000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Divers : DAPI 1 mg/ml	6,6000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : fixation - inclusion Epon ou LR White /l'échantillon	13,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : fixation - inclusion lowicryl K4M/l'échantillon	21,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : coupe semi-fine sur lame/la lame	5,3000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : coupe ultra-fine sur grille /l'échantillon	6,4000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : contraste Uranyl+ Plomb/ la grille	2,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie électronique / immuno-marquage poste inclusion simple -hors anticorps primaire/la grille	2,2000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie électronique / immuno-marquage poste inclusion double -hors anticorps primaire/la grille	3,3000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie électronique / immuno-marquage pré-inclusion simple - TEM -hors anticorps primaire/l'échantillon	10,6000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique- Microscopie électronique / acquisition d'images sur le TEM 80 kV de l'INRAE/l'heure	83,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie électronique / acquisition d'images sur le TEM 200 kV de ARCEN/l'heure	117,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie électronique : coloration négative / fixation - coloration / la grille	2,7000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie optique : Axiozoom/ acquisition d'images / l'heure	6,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie optique : Cell observer / acquisition d'images / l'heure	20,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie optique : Time LAPSE : lancement Time Lapse/ le lancement/Arrêt vidéo	0,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie optique : Time Lapse : heure Time Lapse en fluorescence / l'heure	19,0000

CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie optique : Time lapse : heure Time Lapse en lumière blanche /l'heure	15,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie optique : Axio Imager - aquisition d'images en fluorescence/l'heure	17,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie optique : Axio Imager - aquisition d'images : LB/LP / l'heure	17,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Microscopie optique : analyse d'images /l'heure	13,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur académique - Logistique : transport des échantillons ou des livrables	52,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé- Histologie : décalcification - jour / l'échantillon	3,4000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : inclusion en paraffine/ l'échantillon	6,5000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : inclusion en OCT / l'échantillon	5,8000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : coupe / la lame	3,7000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : coloration groupe 1(HE, ORO,RS,MGG,BT,NA,BA_Hx, PAS, TaUn, BA/PAS, RYC, ORC, TGO) / la lame	3,8000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : coloration groupe 2(TM, Gram, VVG,BA_RN, PERLS,TM&V, VKO) / la lame	4,8000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : coloration groupe 3 (G&S) / la lame	8,3000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : contre - coloration Hématoxyline ou Dapi + montage /la lame	3,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : contre - coloration Rn + montage/ la lame	3,9000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : Immuno-marquage simple- hors anticorps primaire/ la lame	14,8000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : Immuno-marquage double- hors anticorps primaire/ la lame	17,1000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : Immuno-marquage triple- hors anticorps primaire/ la lame	19,5000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé- Histologie : Immuno-marquage quadruple - hors anticorps primaire/ la lame	21,9000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Histologie : marquages divers - hors marqueur d'intérêt/ la coupe	7,8000
CELLiMAP - Tarifs secteur privés - Divers : boîte de rangement de lames consignée / la boîte	6,7000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : fixation - inclusion Epon ou LR White /l'échantillon	24,5000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : fixation - inclusion Lowicryl K4M/l'échantillon	32,2000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : coupe semi-fine sur lame /la lame	29,4000
CELLiMAP - tarifs secteur privé - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : coupe ultra-fine sur grille /l'échantillon	30,5000
CELLiMAP - tarifs secteur privé - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : contraste Uranyl+ Plomb/ la grille	4,7000
CELLiMAP - tarifs secteur privé - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : Coloration négative : fixation + coloration	19,2000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie électronique /immuno-marquage poster-inclusion simple -hors anticorps primaire/la grille	28,2000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie électronique / immuno-marquage post-inclusion double -hors anticorps primaire/la grille	42,7000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie électronique / immuno-marquage pré-inclusion simple - TEM -hors anticorps primaire/l'échantillon	67,2000

CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie électronique /acquisition d'images sur le TEM 80 KV de l'INRAE/l'heure	145,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie électronique /acquisition d'images sur le TEM 200 kV de ARCEM/l'heure	183,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie optique : Axiozoom/ acquisition d'images / l'heure	70,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie optique : Cell Observer / acquisition d'images / l'heure	80,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie optique : Cell Observer Vidéomicroscope inversé /Time Lapse/-Lancement /Arrêt vidéo/vidéo	95,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie optique : Time Lapse - vidéo en fluorescence / l'heure	19,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie optique : Time Lapse en lumière blanche /l'heure	15,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie optique : Axio imager - acquisition d'images en fluorescence /l'heure	81,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie optique : Axio imager : LB/LP	81,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Microscopie optique : analyse d'images	76,0000
CELLiMAP - Tarifs secteur privé - Logistique : transport des échantillons ou des livrables	52,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : décalcification- par jour / l'échantillon	2,6000
CELLiMAP - Tarifs Associations- Histologie : inclusion en paraffine/ l'échantillon	4,5000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : inclusion en OCT / l'échantillon	4,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : coupe / la lame	2,5000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : coloration groupe 1(HE, ORO,RS,MGG,BT,NS,BA_Hx, PAS, TaUn,BA/PAS, RYS, ORC, TGO) / la lame	2,8000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : coloration groupe 2(TM, Gram, VVG,BA_RN, PERLS,TM&V, VKO) / la lame	3,8000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : coloration groupe 3 (G&S) / la lame	7,4000
CELLiMAP - Tarifs Associations- Histologie : contre - coloration Hématoxyline ou Dapi + montage / la lame	1,8500
CELLiMAP - Tarifs Associations- Histologie : contre - coloration RN + montage / la lame	2,7500
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : immuno-marquage (hors coût anticorps primaire) - Immuno-marquage simple	11,8500
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : immuno-marquage (hors coût anticorps primaire) - Immuno-marquage double	13,4000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : immuno-marquage (hors coût anticorps primaire) - Immuno-marquage triple	15,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : immuno-marquage (hors coût anticorps primaire) - Immuno-marquage quadruple	16,6000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Histologie : marquages divers - hors marqueur d'intérêt/coupe	7,4000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Divers : boîte de rangement de lames consignée / la boîte	6,7000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : fixation - inclusion Epon ou LR White /l'échantillon	18,8000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : fixation - inclusion Lowicryl K4M/l'échantillon	26,6000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : coupe semi-fine sur lame /la lame	17,3500
CELLiMAP - tarifs Associations - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : coupe ultra-fine sur grille /l'échantillon	18,4500
CELLiMAP - tarifs Associations - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : contraste Uranyl+ Plomb/ la grille	3,3500

CELLiMAP - tarifs Associations - Microscopie électronique /microscopie électronique en transmission : Coloration négative : fixation + coloration / grille	11,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie électronique /immuno-marquage post-inclusion simple -hors anticorps primaire/la grille	15,2000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie électronique / immuno-marquage post-inclusion double -hors anticorps primaire/la grille	23,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie électronique / immuno-marquage pré-inclusion simple - TEM -hors anticorps primaire/l'échantillon	38,9000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie électronique /acquisition d'images sur le TEM 80 KV de l'INRAE/l'heure	114,0000
CELLiMAP -Tarifs Associations - Microscopie électronique /acquisition d'images sur le TEM 200 kV de ARCEM/l'heure	150,0000
CELLiMAP -Tarifs Associations - Microscopie optique : Axiozoom/ acquisition d'images / l'heure	38,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie optique : Cell Observer / acquisition d'images / l'heure	50,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie optique : Cell Observer Vidéomicroscope inversé /Time Lapse/-Lancement /Arrêt vidéo/vidéo	48,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie optique : Cell Observer Vidéomicroscope inversé / Time Lapse - vidéo en fluorescence / l'heure	19,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie optique : Cell Observer Vidéomicroscope inversé / Time Lapse en lumière blanche /l'heure	15,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie optique : Axio imager - acquisition d'images en fluorescence /l'heure	49,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie optique : Axio imager : LB/LP	49,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Microscopie optique : analyse d'images	32,0000
CELLiMAP - Tarifs Associations - Logistique : transport des échantillons ou des livrables	52,0000
METABOLICKS	
METABOLICKS - Hébergement (par semaine et par cage)	0,1700
METABOLICKS - Analyse EchoMRI masse grasse/masse maigre/ eau totale (par heure)	50,0000
METABOLICKS - Analyse CLAMS sur 24 H de la dépense énergétique, prise alimentaire et hydrique et activité physique (par run de 8 souris)	150,0000
METABOLICKS - Test en Open Field (par heure)	40,0000
METABOLICKS - Test en Incentive Runway Performance (par heure)	40,0000
METABOLICKS - Test en Gustomètre (par heure)	50,0000
METABOLICKS - Test en Lickomètre (par heure)	60,0000
METABOLICKS - Test en Double Choix (par heure)	40,0000
DERTECH - PACKTOX	
DERTECH - PACKTOX : Cytotoxicité : test RealTime-Glo™ MT (prix R&D et EPST)	500,0000
DERTECH - PACKTOX : Veille scientifique, réglementaire et évaluation du risque / la demi journée	375,0000
DERTECH - PACKTOX : Formation / la demi journée	500,0000
DERTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Test d'Ames	2500,0000
DERTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Test du micronoyau	3500,0000
DERTECH - PACKTOX : Cytotoxicité : test de synthèse d'ARN totaux sur cellules HepG2	1100,0000
DERTECH - PACKTOX : Cytotoxicité : test de synthèse d'ARN totaux sur cellules Hela	1100,0000
DERTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test d'activation transcriptionnelle ER/antiER	750,0000
DERTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test d'activation transcriptionnelle AR/anti AR	600,0000
DERTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test de synthèse de stéroïdes	950,0000

DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : T Screen (thyroïde)	400,0000
DERTTECH - PACKTOX : Préparation d'échantillon (test PE)	100,0000
DERTTECH - PACKTOX : Préparation d'échantillon (test géno)	250,0000
DERTTECH - PACKTOX : Préparation d'échantillon (extraction aqueuse papier carton)	200,0000
DERTTECH - PACKTOX : Analyse GC-MS	75,0000
DERTTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Test d'Ames (prix R&D et EPST)	1325,0000
DERTTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Test du micronoyau (prix R&D et EPST)	1855,0000
DERTTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Test des comètes (prix R&D et EPST)	1500,0000
DERTTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Test des comètes fpg (prix R&D et EPST)	1600,0000
DERTTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Cytotoxicité : test de synthèse d'ARN totaux sur cellules HepG2 (prix R&D et EPST)	583,0000
DERTTECH - PACKTOX : Cytotoxicité : test de synthèse d'ARN totaux sur cellules Hela (prix R&D et EPST)	583,0000
DERTTECH - PACKTOX : Cytotoxicité : test de résazurine (prix R&D et EPST)	300,0000
DERTTECH - PACKTOX : Cytotoxicité : test de rouge neutre (prix R&D et EPST)	300,0000
DERTTECH - PACKTOX : Stress oxydatif : DCFDA (prix R&D et EPST)	450,0000
DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test d'activation transcriptionnelle ER/antiER (prix R&D et EPST)	397,5000
DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test d'activation transcriptionnelle AR/anti AR (prix R&D et EPST)	318,0000
DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test de synthèse de stéroïdes (prix R&D et EPST)	503,5000
DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : T Screen (thyroïde) (prix R&D et EPST)	212,0000
DERTTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Test d'Ames (prix remisé, envoi groupé 3-5 échant.)	1875,0000
DERTTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Test du micronoyau (prix remisé, envoi groupé 3-5 échant.)	2625,0000
DERTTECH - PACKTOX : Cytotoxicité : test de synthèse d'ARN totaux sur cellules HepG2 (prix remisé, envoi groupé 3-5 échant.)	825,0000
DERTTECH - PACKTOX : Cytotoxicité : test de synthèse d'ARN totaux sur cellules Hela (prix remisé, envoi groupé 3-5 échant.)	825,0000
DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test d'activation transcriptionnelle ER/antiER (prix remisé, envoi groupé 3-5 échant.)	562,5000
DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test d'activation transcriptionnelle AR/anti AR (prix remisé, envoi groupé 3-5 échant.)	450,0000
DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test de synthèse de stéroïdes (prix remisé, envoi groupé 3-5 échant.)	712,5000
DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : T Screen (thyroïde) (prix remisé, envoi groupé 3-5 échant.)	300,0000
DERTTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Test d'Ames (prix remisé, envoi groupé >5 échant.)	1750,0000
DERTTECH - PACKTOX : Génotoxicité : Test du micronoyau (prix remisé, envoi groupé >5 échant.)	2450,0000
DERTTECH - PACKTOX : Cytotoxicité : test de synthèse d'ARN totaux sur cellules HepG2 (prix remisé, envoi groupé >5 échant.)	770,0000
DERTTECH - PACKTOX : Cytotoxicité : test de synthèse d'ARN totaux sur cellules Hela (prix remisé, envoi groupé >5 échant.)	770,0000
DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test d'activation transcriptionnelle ER/antiER (prix remisé, envoi groupé >5 échant.)	525,0000
DERTTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test d'activation transcriptionnelle AR/anti AR (prix remisé, envoi groupé >5 échant.)	420,0000

DERTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : test de synthèse de stéroïdes (prix remisé, envoi groupé >5 échant.)	665,0000
DERTECH - PACKTOX : Perturbation endocrinienne : T Screen (thyroïde) (prix remisé, envoi groupé >5 échant.)	280,0000
ANATOMIE	
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la demi-journée : 1 personne (demande exceptionnelle, travail scientifique, interne, thèse)	84,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la journée : 1 personne (demande exceptionnelle, travail scientifique, interne, thèse)	157,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la demi-journée : de 2 à 4 personnes	483,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la demi-journée : de 5 à 9 personnes	724,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la demi-journée : de 10 à 14 personnes	966,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la demi-journée : de 15 à 19 personnes	1 207,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la demi-journée : de 20 à 24 personnes	1 449,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la demi-journée : de 25 à 29 personnes	1 690,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la demi-journée : de 30 personnes et plus	1 810,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la journée de 2 à 4 personnes	787,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la journée de 5 à 9 personnes	1 216,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la journée de 10 à 14 personnes	1 732,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la journée de 15 à 19 personnes	2 047,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la journée de 20 à 24 personnes	2 572,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la journée de 25 à 29 personnes	2 782,0000
ANATOMIE : Mise à disposition des salles de TP du laboratoire d'anatomie : la journée de 30 personnes et plus	2 887,0000
ANATOMIE : Mise à disposition du salle numérique + casques de réalité virtuelle la demi-journée	157,0000
ANATOMIE : Mise à disposition du salle numérique + casques de réalité virtuelle la journée	241,0000
ANATOMIE : Mise à disposition imprimante 3D (forfait sans consommable) la journée	157,0000
ANATOMIE : Mise à disposition salle de cours / débriefing la demi-journée	84,0000
ANATOMIE : Mise à disposition salle de cours / débriefing la journée	126,0000
ANATOMIE : Mise à disposition salle de repas la journée	42,0000
ANATOMIE : Supplément pour matériel radiologique	241,0000
ANATOMIE : Supplément pour microscope chirurgical (par poste, maximum 3 postes)	105,0000

Tous ces points ont été votés à l'unanimité.

IV. SCOLARITÉS

+ Odontologie :

La parole est donnée à Mme Houtmann afin de présenter les différents points évoqués au dernier comité pédagogique d'Odontologie du 03.12.2024 (cf. compte-rendu en annexe)

I. Clinique

Bilan

Un bilan a été fait notamment sur le suivi des absences des étudiants en vue des évaluations car certains sont en perte de vue. Il permet de comprendre comment ce suivi est géré, si les étudiants ont fait correctement leurs démarches pour déclarer leurs arrêts de travail et/ou absences. Un rappel de la procédure de l'arrêt de travail a été fait.

Concernant les vacances, les fermetures de vacation doivent être signalées à l'UFR afin de prévenir les affaires médicales et de remettre éventuellement des cours aux étudiants. De même pour les encadrants, un manque de communication peut engendrer des difficultés.

Une commission de pré-délibération clinique a été mise en place. Elle permettra de statuer auprès du service hospitalier, elle étudiera les portfolios des étudiants et donnera au jury un avis de validation du semestre au mois de février. C'est l'équivalent d'une validation de stage.

La date a été fixée le lundi 27 janvier 2025 après-midi, en présentiel. Mme Houtmann explique qu'ils voulaient être certains que tout était bien organisé. Les étudiants devront laisser leur livret clinique le 24 janvier 2025.

II. Conseil de perfectionnement

Des objectifs ont été définis pour le conseil de perfectionnement, la date a pu être fixée au 8 avril 2025 en remplacement du comité pédagogique d'odontologie.

Les invités seront : le président du conseil régional de l'ordre, les présidents des 4 conseils départementaux ainsi que l'URPS afin de pouvoir échanger au mieux.

III. Présentation procédures hors UE

Un travail a été fait avec le Dr Jacquin-Piques, le Dr Goirand, le Pr Vergely et des personnels de la scolarité sur la procédure de la dispense d'études car suite à un recours l'an dernier, la cellule juridique avait demandé à clarifier les choses.

3 chemins possibles pour les personnes étrangères :

- Inscription en PASS via une DAP (demande d'admission préalable)

- Demande d'accès direct et dispense d'études (arrêté du 13 décembre 2019).
- EVC (équivalence de diplôme mais pas de délivrance de diplôme français).

Décisions à prendre pour le prochain Conseil de l'UFR :

- Contenu des différentes épreuves,
- Grilles d'évaluation des candidats selon les épreuves,
- Membres du jury : pour l'épreuve orale 3 membres (2 personnes d'une spécialité + 1 personne d'une autre spécialité) ou que 2 personnes de la même spécialité ?
- Capacités d'accueil et nombre de personnes à accepter ? Il n'est pas obligatoire de prendre des candidats

Décision :

- Procédure pour l'Odontologie :
 1. Étude des dossiers, pas d'admission directe (oral indispensable pour tous les candidats),
 2. Un oral avec 1 question sur un sujet PASS et une évaluation de la capacité à s'intégrer à la filière (entretien).
- Etudiant admis en DFGSO2. Nombre d'admissions : quota maximal de 2 (inférieur au nombre de passerelles et nombre acceptable pour nos capacités d'accueil).

Pour la rentrée 2025 : 1. Le nombre est redéfini chaque année.

3. Examen de dispense d'études (pour intégrer la 3^{ème} ou 4^{ème} année) :
 - Une série de QCM 1er cycle transversales et
 - une épreuve pré-clinique aux choix : DRE, PF, PA, Pédo ...

IV. Examens

Un point a été fait sur les examens qui arrivent. La mise en place d'un comité de relecture pour le 1^{er} semestre a été trop juste. Des points seront à définir pour celui du 2^{ème} Semestre :

- les membres de relecture,
- les objectifs,
- les dates

Mme Houtmann explique qu'une discussion a eu lieu autour des barèmes car les étudiants trouvent trop sanctionnant d'avoir des points négatifs contrairement aux enseignants.

V. Présence en cours des DFGSO3

Des problèmes sont rencontrés concernant la présence des étudiants de 3^{ème} année. Une annonce générale a été faite afin de leurs faire prendre conscience de la chance qu'ils possèdent d'avoir des cours de qualité avec des enseignants présents, à l'écoute, disponible et que leur présence est importante.

VI. Rangement et nettoyage salle de TP

Chaque étudiant doit nettoyer correctement son poste de travail et le laisser un propre pour les suivants. Ce qui permettra de préserver l'état du matériel mis à disposition dans la salle.

VII. Informations diverses

Information de M. LELEU : UE 6 d'initiation à la recherche de DFASO1 pour les 4^{ème} années qui va être basée sur la recherche. Une proposition de programme va être faite.

Un agent de maintenance a été recruté, il prendra son poste en début janvier.

Le comité a accepté de prendre une étudiante ukrainienne dans le cadre du programme ERASMUS. C'est une étudiante normalement de 4^{ème} année, un enseignement lui a été proposé en 3^{ème} année. Le programme sera adapté en fonction de ses besoins.

Le comité pédagogique d'odontologie est validé à l'unanimité par les membres du conseil.

Journée pédagogique de Pharmacie

Le Pr Maynadié explique aux membres du conseil qu'il n'y a pas eu de Comité pédagogique le 12 décembre 2024 car il a été remplacé par une journée pédagogique « La Motivation des Etudiants dans les Etudes de Santé » qui a eu lieu à la BU « Le Cortex », le 12 décembre 2024. Il invite le Pr Vergely à présenter brièvement cette journée :

Divers sujets ont été abordés notamment sur la motivation et l'assiduité des étudiants. Une enquête a été effectuée auprès des étudiants et des enseignants (participation de 80% des enseignants et 43% des étudiants), ce qui a permis d'avoir des retours sur les raisons de leurs présences ou non en cours avec des solutions qui pourraient être mises en œuvre.

Une enseignante de la faculté de Lille est intervenue lors de cette journée pour présenter le sujet des patients-experts dans les enseignements thématiques. Elle a expliqué comment l'intervention des patients experts c'était incluse progressivement dans leur plaquette de formation avec des retours extrêmement positifs et l'intérêt que cela pouvait présenter.

L'après-midi s'est portée sur l'intelligence artificielle dans les études supérieures. Comment elle est utilisée par les étudiants et par les enseignants, ce qu'elle peut apporter dans les pratiques pédagogiques. Cette intervention a été particulièrement appréciée.

Une journée particulièrement riche en informations. Elle remercie les personnels qui ont participé à l'organisation de cette journée ainsi que tous les participants.

L'expérience sera réitérée l'an prochain, c'était la 3^{ème} année en 2024 que cette journée a été organisée.

Médecine :

Le Pr Maynadié reprend la parole afin de présenter les différents points évoqués au dernier comité pédagogique de Médecine du 05.12.2024 (cf. compte-rendu en annexe)

I. Communication sur l'ouverture de la filière Orthoptie à la rentrée 2025

La filière orthoptie sera ouverte dès la rentrée en septembre 2025, elle sera portée par le Pr Laroche qui dirige ce département. C'est une formation de Bac +5 avec une équivalence de certification de capacité d'orthoptiste.

C'est une formation qui est co-accréditée avec Besançon et qui va se dérouler avec l'aide de l'école d'orthoptie de Strasbourg qui est une grande école du Grand-Est.

Le programme comporte un nombre important d'heures d'enseignements soit 325h de cours magistraux au 1er semestre, 175H de travaux dirigés, 41 UE.

Une étude sera faite afin d'alléger ce planning qui est difficilement réalisable.

II. Retour sur les rencontres UNESS des 28-29 novembre à Grenoble

Mr Maynadié donne la parole à Mme Rouland afin de présenter sa participation à la journée de rencontre UNESS à Grenoble, avec Mr Thibault au mois de Novembre.

Elle explique qu'il y avait plusieurs ateliers ainsi que des séances plénières.

Un atelier était particulièrement intéressant car il expliquait comment rentrer les stations ECOS directement sur UNESS à l'aide d'une trame afin que cela soit plus uniformisé.

D'autres ateliers ont eu lieu notamment sur les TCS qui étaient plutôt basiques ainsi que sur l'évaluation des internes en 3^{ème} cycle qui était plus orientée pour les scolarités car il parlait de module dont les enseignants n'ont pas accès sur UNESS.

• Séminaire pédagogique à l'UFR Santé de l'Université de Nancy

Le Pr Maynadié informe les membres de la commission de la participation de Mme TOURNAY, Mme Chirade et Mme Stratan à un séminaire pédagogique qui s'est déroulé les 26-27 novembre 2024 à l'UFR Santé de l'Université de Nancy :

Mme TOURNAY explique que ces journées étaient organisées sous forme d'ateliers et de plénières.

Les thèmes abordés ont été très variés avec des ateliers sur les violences sexistes et sexuelles, les ECOS, les points de parcours, l'organisation du stage hospitalier... Le public était très disparate avec notamment des Doyens, des Vices Doyens, des Responsables de Scolarités et Administratifs des facultés de médecine, ce qui a permis de pouvoir exposer des problématiques rencontrées et des solutions trouvées.

Ces échanges ont pu faire ressortir essentiellement la lourdeur des réformes du 2^e cycle et son incidence sur le 1^{er} cycle des études médicales.

Le principe de ces journées pédagogiques était de présenter les problématiques rencontrées à la conférence des Doyens mais aussi au Ministère. Cette journée était très enrichissante.

III. Présentation des résultats du mémoire de DIU de pédagogie médicale : « Impact de la réalisation d'un stage clinique en lien avec l'enseignement de la même spécialité sur les résultats d'examen pendant le 2ème cycle des études médicales »

Le travail a été effectué par 3 personnes : Mme Rouland, M. Magallon et M. Mouillot sous la coordination du Pr. Devilliers. Ils ont étudié l'impact de la réalisation d'un stage clinique en lien avec l'enseignement de la même spécialité sur les résultats d'examen pendant le 2ème cycle des études médicales.

Mme Rouland explique que pour effectuer ce mémoire, ils se sont concentrés sur l'année MM1 qui est la 1^{ère} année de stage pour les étudiants. Cela permet de vérifier que le stage effectué impacte bien les examens de la même année.

Elle présente les différentes analyses effectuées (en annexes du compte-rendu pédagogique de médecine)

Les résultats sont intéressants car ils démontrent que le fait d'avoir été en stage dans une matière permet d'améliorer des résultats à cette même matière aux examens.

- **Procédure des demandes de dispenses d'études :**

La création d'une procédure pour tous les départements de l'UFR de Santé concernant les demandes des étudiants étrangers ou des professionnels étrangers qui souhaitent intégrer les études en France permettra d'avoir un document écrit officiel et d'éviter d'avoir des recours sur des refus d'intégration.

Le projet de procédure est présenté regroupant les principales conditions :

- Base de la procédure conformément à l'arrêté du 13 décembre 2019
- Conditions d'admission : niveau C1 (DALF) en français exigés
- Composition du dossier formulée
- Dossier à transmettre au SCAC du lieu d'obtention ou de préparation du diplôme
- 1er groupe d'épreuve : modalités selon circonscription
- 2ème groupe d'épreuve : Oral

Le déroulement de la procédure d'accès :

- Recevabilité administrative et transmission des dossiers
- Composition du jury
- Epreuve d'admissibilité
- Epreuve d'admission
- Epreuve de dispense d'études

Le Pr Vergely précise que ce projet n'a pas pu être étudié en comité pédagogique. Elle a envoyé le projet à l'ensemble des enseignants en pharmacie. Elle a pu avoir des retours avec quelques précisions mais il n'y a pas eu de remarque particulière.

En Maïeutique, la directrice Mme Bertaux-Charvolin serait d'accord avec ce projet.

Chaque spécialité devra définir ses modalités.

- **Procédure d'examens facultaires du 2nd cycle**

Le Pr. Maynadié explique que le Pr Devilliers a souhaité aborder ce sujet lors du comité pédagogique, un point était nécessaire à la suite du changement de système.

Afin de pouvoir régler un certain nombre de problèmes rencontrés avec la nouvelle interface, il a proposé une procédure très standardisée afin que tout puisse être clair avec un calendrier bien précis notamment avant et après l'épreuve qui a été validée par le comité pédagogique.

- Création des Questions Isolées QI 15 jours avant l'épreuve
- Création et planification des épreuves une semaine avant l'épreuve
- Après l'épreuve, la scolarité met à disposition le PDF corrigé des épreuves
- Après le jury, les notes sont mises à disposition des étudiants par la scolarité

Le comité pédagogique de médecine est validé par les membres du conseil.

V. POINTS DIVERS

Le Pr Maynadié fait part du communiqué de presse (*cf. annexe*) de la conférence des Doyens de Médecine à l'ensemble des membres du conseil. La CDD quitte le réseau social X, (anciennement TWITTER) pour sa communication et passera sur un autre réseau plus fréquentable.

Le Pr Maynadié invite les membres du conseil à quitter ce réseau également.

VI. QUESTIONS DES ETUDIANTS

Mme Porteret, représentante des étudiants en 2^{ème} cycle de médecine, fait part au conseil d'une problématique concernant le tirage au sort des étudiants redoublants en Médecine qui doivent effectuer leurs stages en périphérie. Certains étudiants n'ont pas compris cette décision notamment si c'était possible de faire le stage.

Une discussion s'engage entre les membres du conseil à ce sujet.

Le Pr Maynadié explique que le but n'est pas d'offrir une année de révision supplémentaire aux redoublants qui ont redoublé délibérément. Tous les redoublants vont en périphérie, et particulièrement les 5^e années, ce qui avait été décidé.

Mme Porteret explique que le programme est chargé et certains sont obligés de redoubler. Les redoublements depuis la réforme ont augmenté.

Le Pr Maynadié n'est pas d'accord et remarque que depuis la réforme il y a moins de cours à apprendre, et les étudiants devraient pouvoir passer en classe supérieure plus facilement.

Le Pr Maynadié procède à un vote auprès du conseil sur cette question :

« Qui s'oppose à ce que les redoublants aillent systématiquement dans un stage en périphéries ? »

Le résultat du vote est de 19 voix pour 3 voix contre et 2 abstentions.

Cette décision est donc validée par la majorité des membres du conseil pour que les étudiants redoublants en médecine aillent systématiquement dans un stage en périphérie.

VII. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions.

Le Pr Maynadié souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des membres du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen lève la séance à 18h35.

ANNEXES